DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS ■ Trois mois après le rassemblement constitutif d'une fédération nationale

Angoulême confirme Guéret

La graine semée en terre creusoise poursuit sa germination. La fédération des collectifs de défense des services publics, née il y a trois mois à Guéret, a continué à se structurer samedi, à Angoulême.

ORIGINE. Le 5 mars dernier, la manifestation nationale organisée à Guéret faisait la démonstration que le thème de la défense des services publics était particulièrement mobilisateur. (Photo d'archives).

Le 5 mars 2005, une manifestation nationale rassemblait à Guéret les tenants du maintien des services publics, notamment en milieu rural. Dans l'élan, le 26 juin, le mouvement amorcé en Creuse confirmait son enracinement. En effet, les collectifs qui s'étaient retrouvés sur les mêmes bases signaient officiellement l'acte de naissance d'une fédération nationale.

Un nom officiel et un conseil exécutif

Comme cela avait été décidé lors de la constitution de cette nouvelle fédération quelque 120 délégués des collectifs de défense et de développement des services publics se sont réunis samedi, à Angoulême, avec la volonté de confirmer et de renforcer leur action engagée à Guéret pour « lutter contre la liquidation des services publics », et cela de façon plus générale.

Les délégués réunis samedi, en Charente, ont décidé de baptiser leur organisation, née il y a trois mois, du nom de « Convergences pour défendre et développer les services publics » (CPDDSP). Le CPDDSP, qui a élu un conseil exécutif pour un mandat d'un an, se définit comme « un outil de mise en réseau avec une ambition claire : débattre, analyser, concevoir et agir pour reconquérir les services publics, résister contre leur casse et exiger pour eux une autre politique ». Il entend « rassembler encore et encore ».

« Aujourd'hui, nous nous apercevons de la cohérence de la liquidation programmée des services publics », a indiqué Maurice Chauvet, l'animateur d'un Observatoire du service public au Conseil général de Seine-Saint-Denis. « Le problème posé, a-t-il commenté, renvoie à des valeurs de mode de vie en société et il faut affiner notre stratégie par rapport à celle des autres », a-t-il ajouté.

Manifestation à Paris

Dénonçant « la connivence entre l'OMC et les directives de la Communauté européenne dans la libéralisation progressive, mais à terme totale, des services dans tous les secteurs, police, justice et armée exceptées », le représentant de la collectivité territoriale a conclu que « les services publics sont remis en cause, mais aussi les pouvoirs publics et, entre autres, l'Etat ».

Pour Claude Debons, qui est intervenu au nom de la Fondation Copernic (un forum de réflexion de gauche signataire d'un appel pour le non au référendum), « l'autre piège des politiques libérales est la baisse des impôts progressifs associée au maintien de taxes uniformes injustes ».

« Les services publics sont doublement victimes de l'ouverture à la concurrence et de la philosophie du moins d'Etat », a-t-il poursuivi, ajoutant que « ce mouvement qui part de la défense des services de proximité a aussi une dimension européenne ».

Confirmer et renforcer l'action engagée à Guéret

« Nous en sommes aujourd'hui au stade d'une réflexion sur la nature des services publics à exiger », a ajouté Bernard Defaix, porte-parole de la fédération. « Au-delà du "Stop à la casse" et du moratoire qui l'accompagne, il faut revenir sur leur privatisation, imposer leur démocratisation afin qu'ils répondent aux vrais besoins et soient soumis au contrôle des représentants des citoyens », a-t-il souligné.

Des représentants de syndicats (FSU, CGT, SUD), de partis politiques (PCF, Verts et LCR), du « Comité Béarn des citoyens pour une autre Europe », d'ATTAC, ou encore de la Coordination nationale des hôpitaux de proximité, ont participé aux débats.

Les responsables de la fédération ont annoncé une manifestation nationale, le samedi 19 novembre à Paris. ■